

### AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, avis est donné que l'immeuble et le bien suivants ont été aliénés par la Ville de Saint-Hyacinthe :

TRANSACTION	IMMEUBLE / BIEN	PRIX
Vente à GESTION V. CHEVALIER INC. Le 20 octobre 2021	Lot 6 458 986 Cadastre du Québec Avenue Bérard	251 124,30 \$
Vente à VERMEER CANADA INC. Le 22 février 2022	Broyeur de marque Vermeer modèle HG4000 de l'année 2016	132 000,00 \$

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 2 mars 2022.



Crystel Poirier, L.L.L  
Greffière